
Procès-verbal - Assemblée générale annuelle des membres

Salle de conférence Arena Marcel Larocque

20 juin 2024 – 19 h 00

ADMINISTRATEURS (11)

Catherine Coulombe
Emilie Proulx
Janie Laramée
Nathalie Ethier

Cathy Croteau
Stéphanie Deschamps
Guy Desormeaux
Jennifer Corriveau

Guylaine Laliberté
Geneviève Samson
André Marquis

NON-MEMBRES (0)

MEMBRES DU CLUB (+18 ANS) (8)

Véronique Couture
Aurélie Beaudoin
Lynn Guérin

Gabrielle Rivard
Eric Davignon
Lina Labbé

Isabelle Matte

Membres entraîneur (0)

ABSENCES MOTIVÉES (0)

Catherine Coulombe introduit la séance en nommant qu'elle peut être le président d'assemblée et Emilie Proulx peut être le secrétaire de l'assemblée n'étant pas en élection cette année comme administratrice.

Catherine Coulombe remercie la présence des membres qui se sont déplacés ainsi que le travail effectué par les administrateurs tout au long de l'année.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Chaque membre a signé sa présence. L'assemblée est déclarée ouverte. Il est 19 h06.

2. VÉRIFICATION DU QUORUM

Catherine Coulombe constate le quorum.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Catherine Coulombe fait la lecture de l'ordre du jour et demande aux membres s'il y a des modifications à apporter.

Sur proposition de Catherine Coulombe, dûment appuyée par Lynn Guérin, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour.

4. ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'AGA DU 15 JUIN 2023

Catherine Coulombe demande aux membres si le procès-verbal de l'AGA de l'an dernier est conforme à la réunion du 15 juin 2023. Aucun changement n'est demandé.

Sur proposition de Véronique Couture appuyée par Jennifer Corriveau, il est unanimement résolu d'approuver le procès-verbal du 15 juin 2023 tel que proposé. **COR-AGA-20240620-01**

5. DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2023-2024

Stéphanie Deschamps dépose le rapport financier annuel 2023-2024 et répond aux questions. Elle mentionne que le rapport a été présenté et approuvé par le Conseil d'Administration avant de le présenter ce soir.

Chiffres d'affaires

Un chiffre d'affaires de 293 823 \$ en 2024 vs 237 370 \$ en 2023 pour un écart de 56 453 \$ expliqué majoritairement par :

- Augmentation de l'inscription des patineurs (190 924 \$ vs 161 364 \$ en 2023)
- Augmentation de la vente d'articles (vêtements) (20 991 \$ vs 11 354 \$), principalement parce que le CPA prend désormais en charge l'achat et la vente de vêtements pour les équipes Illusion
- Augmentation des inscriptions aux tests et à la compétition (47 696 \$ vs 38 390 \$ en 2023)
- La vente de publicité pour le programme souvenir (8 450 \$ vs 0 en 2023)

Charges

Un total de 254 261 \$ en 2024 vs 243 149 \$ en 2023 pour un écart des charges de 11 112 \$. Les bénéfices sont de 39 562 \$ pour 2024 versus une perte de 5 779 \$ en 2023, un écart positif de 45 341 \$. Le tout s'explique par :

- Augmentation des frais d'administration générale (13 069 \$ vs 9 436 \$ en 2023), principalement dû à l'augmentation des frais bancaires reliés à Splex
- Augmentation pour l'achat de vêtements club (14 494 \$ vs 2991 \$ en 2023)
- Diminution des honoraires des coaches (22 040 \$ vs 28 030 \$ en 2023), groupe PP annulé pour la saison
- Frais reliés à notre nouvelle plateforme d'inscription (4 022 \$ vs 0 \$ en 2023)

Le solde des avoirs est de 150 017 \$

Nous amorçons donc la nouvelle saison avec un encaisse de 129 938 \$

Aucune question dans l'assemblée à la suite de la présentation du rapport financier

6. PRÉSENTATION DES DIFFÉRENTS RAPPORTS

Le rapport ayant été envoyé au préalable, Catherine Coulombe demande s'il y a des questions parmi les membres sur le rapport. Aucune question n'est soulevée.

7. ENTÉRINEMENT DES RÉOLUTIONS PRISES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Attendu que toutes les actions prises par les administrateurs du CPA Saint-Jean entrent le 15 juin 2023 et le 20 juin 2024 ont été dûment soumises à l'assemblée générale annuelle des membres et n'ont été l'objet d'aucune question.

Il est résolu à l'unanimité sur la proposition de Catherine Coulombe et secondée par Isabelle Matte que soit ratifiés, approuvés et confirmés, par la présente tous les règlements et résolutions adoptés ou décrétés, de même que tous les actes posés et mesures prises par les administrateurs du CPA Saint-Jean (contenues ou non aux registres) depuis la dernière assemblée annuelle des membres.

COR-AGA-20240620-02

8. NOMINATION DE L'EXPERT COMPTABLE

Stéphanie Deschamps recommande de retenir à nouveau les services d'Éric Brazeau, CPA Inc. comme expert-comptable pour l'année se terminant au 30 avril 2025.

Considérant que	l'expert-comptable actuel a effectué son mandat conformément aux normes de vérification généralement reconnues.
Considérant que	le rapport financier annuel présente fidèlement la situation financière du CPA Saint-Jean, les résultats de ses opérations financières ainsi que l'évolution de sa situation financière.
Considérant que	la firme proposée effectue ce travail depuis plusieurs années et possède donc une certaine mémoire corporative du CPA Saint-

Jean.

Sur proposition de Stéphanie Deschamps, appuyée par Gabrielle Rivard, il est unanimement résolu de retenir les services de la firme Éric Brazeau, CPA Inc. comme expert-comptable pour la prochaine année. Son mandat expirera à la clôture de l'assemblée générale des membres annuelle le 30 avril 2025 et sa rémunération est fixé 1 595\$ avant taxes. **FIN-AGA-20240620-01**

9. ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

Catherine Coulombe mentionne les années de services de Cathy Croteau en soulignant de façon émotive l'attachement que le CPA Saint-Jean a envers le Cathy Croteau. Elle souligne également le travail effectué au sein du CPA Saint-Jean. Il est mentionné que Cathy Croteau quitte le conseil d'administration et se propose comme bénévole lors des événements du club. Comme il y a 5 dossiers de mise en candidature pour 5 postes disponibles, aucune élection n'est nécessaire.

Les administrateurs suivants sont élus par acclamation:

- Jennifer Corriveau – 2 ans
- Janie Laramée – 2 ans
- Nathalie Ethier – 2 ans
- Stéphanie Deschamps – 2 ans
- Véronique Couture – 2 ans

On demande à Véronique Couture de se présenter aux membres.

On demande aux administrateurs élus s'ils acceptent leur mandat ce qu'ils confirment tous unanimement. **COR-AGA20240620-03**

AFFAIRES NOUVELLES

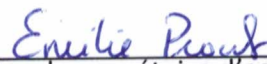
On demande à l'assemblée si un membre a des questions pour le Conseil d'Administration. Aucune question n'est soulevée.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de Catherine Coulombe, dûment appuyée par Gabrielle Rivard il est unanimement résolu de lever la séance à 19 h 20.



Catherine Coulombe, présidente d'assemblée



Emilie Proulx, secrétaire d'assemblée